

LOI ALUR ET SÉCURISATION DES INSTALLATIONS GAZ : LE CERTIFICAT QUALIGAZ BAILLEUR

LA FORMATION

Objectifs

- Connaître la réglementation liée à la relocation des logements (loi ALUR)
- Maîtriser la fiche « Inspection gaz existant »
- Identifier les défauts de sécurité dans le cadre de leur intervention

Nature

Conformément à l'article L6313 du code du travail, cette action de formation relève de l'adaptation et du développement des compétences des salariés et de l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.

Démarche pédagogique

- Par le biais de QCM, les stagiaires s'évalueront sur les différents thèmes.
- La formation, animée par un formateur expert des installations gaz, s'articule autour d'apports théoriques suivis d'échanges d'expériences, d'exercices pratiques et de mises en situation.
- Cette action de formation permet l'adaptation et le développement des compétences des salariés et l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.

LE PROGRAMME

- Accueil des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- Contexte réglementaire lié à la relocation d'un logement
- Loi ALUR, logement décent, diagnostic, certificat de conformité
- Diagnostic et son équivalence Certificat **QUALIGAZ** Bailleur
- Présentation de la fiche « Inspection gaz existant »
- Réglementation gaz liée à la relocation des logements :
 - Explication de la fiche « Inspection gaz existant »
 - Tuyauteries fixes
 - Ventilations des locaux
 - Raccordement gaz des appareils
 - Combustion des appareils
- Mise en sécurité du logement
- Rédaction du Certificat **QUALIGAZ** Bailleur
- Présentation des documents issus de la sécurisation des installations gaz
- Maîtriser les interfaces entre installateurs et **QUALIGAZ EVONIA**
- Bilan et synthèse de la formation

Durée formation
1 jour - 7 heures

Prix

Inter-entreprise : tarif communiqué sur demande et intra-entreprise : sur devis

Pré-requis

Connaître les fondamentaux de la réglementation des installations de gaz dans les logements

Public

Installateurs plombiers, chauffagistes, techniciens de maintenance, personnes intervenant dans la rénovation des installations de gaz

Organisation

De 4 à 12 stagiaires
Délai d'accès minimum 48h

Intervenants

Double expertise de Technicien et Formateur sur les installations de gaz.

Évaluation

- Évaluation qualitative de fin de stage
- Validation du stage par un test
- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle

ALURINST